

Décoration intérieure et présentation visuelle – DEP 5327

Stage 1

Au moment du premier stage, l'élève peut :

- Agencer des couleurs;
- Choisir des matériaux en fonction de la réalisation d'un projet;
- Établir des relations interpersonnelles sur le plan du travail;
- Déterminer l'éclairage approprié à un projet donné;
- Réaliser des croquis.

Voici les tâches pouvant être réalisées par les élèves effectuant un premier stage en étalage :

- Appliquer diverses techniques de peinture, d'application de stuc et de pose de papier peint;
- Appliquer les techniques relatives à l'utilisation de mannequins;
- Fabriquer des éléments de décors;
- Réaliser la maquette d'un projet;
- Réaliser un projet d'étalage intérieur;
- Réaliser un projet simple de vitrine;
- Réaliser un projet de présentation visuelle destiné aux médias;
- Utiliser les techniques de base du lettrage et de la reproduction graphique.

Voici les tâches pouvant être réalisées par les élèves effectuant un premier stage en décoration :

- Agencer des meubles et des accessoires;
- Appliquer des techniques d'habillage de portes et fenêtre;
- Lire des plans de construction;
- Réaliser des tracés géométriques et des projections orthogonales;
- Réaliser des dessins assistés par ordinateur;
- Réaliser des perspectives en dessin technique;
- Réaliser un projet en tant que décorateur-vendeur;
- Réaliser un projet simple de décoration intérieure résidentielle;
- Résoudre des problèmes relatifs à la couleur.

Stage 2

En plus des tâches énumérées précédemment, l'élève peut, au cours d'un deuxième stage :

Voici les tâches pouvant être réalisées par les élèves effectuant un deuxième stage en étalage :

- Réaliser un projet complexe de vitrine
- Réaliser un projet de stand d'exposition

Voici les tâches pouvant être réalisées par les élèves effectuant un deuxième stage en décoration :

- Réaliser un projet complexe de décoration intérieure résidentielle.